

Québec français



## La littérature engagée

Judith Emery Bruneau

L'engagement dans la littérature

Numéro 131, automne 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55676ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bruneau, J. E. (2003). La littérature engagée. *Québec français*, (131), 68–70.

# La littérature engagée

> > JUDITH EMERY BRUNEAU\*

*Qu'est-ce que la littérature engagée ?*

*Le syntagme « littérature engagée » a souvent été galvaudé sans pour autant être précisément défini. Qui plus est, la doctrine de la littérature engagée ne va pas toujours dans le sens de la littérature militante ou celle de l'engagement. C'est pourquoi il nous semble d'abord important de présenter ces deux genres littéraires sociaux, pour ensuite tracer le plus juste portrait possible de la littérature engagée, selon un point de vue sartrien. Ainsi, bien que les définitions ne convergent pas nécessairement, nous pourrions, du moins, avoir une juste idée de ce qu'on entend par l'expression « littérature engagée ».*



Photo : © Cartier-Bresson (*La littérature en France depuis 1945*, Bordas, Paris, 1970.)

Pour arriver à cerner ce que nous nommons « littérature engagée », nous tracerons d'abord un portrait plus vaste, en présentant ce que la littérature engagée n'est pas. Ensuite, nous accorderons une attention particulière à Jean-Paul Sartre qui, dans son essai *Qu'est-ce que la littérature ?* (1948), a clairement exposé ce qu'il considère être la littérature engagée.

## **La littérature militante**

D'abord, il est important de préciser que la littérature engagée n'est pas constituée de récits à thèse, c'est-à-dire cette forme de récit autoritaire qui impose un sens le plus univoque possible et qui a pour but de défendre une idéologie particulière. Il ne s'agit pas non plus d'une littérature militante (qui est déjà politisée). En fait, la grande distinction entre littérature engagée et littérature militante s'explique par le fait que la première vient de la politique (parce qu'elle incarne la vision de l'homme et du monde dont elle est porteuse) alors que la seconde est tou-

jours déjà politisée<sup>1</sup>. Dans le contexte où nous situons la « littérature engagée », il n'est donc pas possible de l'associer étroitement à une littérature militante.

## **La littérature de l'engagement**

Souvent, on constate qu'il y a confusion entre « littérature engagée » et « littérature de l'engagement ». En fait, bien que ces littératures aient plusieurs similitudes, la première est davantage centrée sur la période de l'après-guerre (1945-1955) et elle est principalement défendue par Jean-Paul Sartre et l'équipe des *Temps modernes*. La seconde correspond aux thématiques sociales, politiques et idéologiques rencontrées dans toute œuvre littéraire.

En fait, l'engagement est un phénomène littéraire présent à toutes les époques, par lequel les écrivains donnent des « gages » à un courant d'opinion, à un parti, ou, de manière plus solitaire, s'impliquent par leurs écrits dans les enjeux sociaux et, notamment, politiques<sup>2</sup>. Nous pourrions ajouter que « l'engagement se justifie, dans tous les cas, par le désir de lutter contre des forces considérées comme négatives. Il était donc naturel que l'engagement politique, orienté vers tel ou tel objectif de libération, apparût comme une nécessité aux yeux de bon nombre d'écrivains ou d'artistes<sup>3</sup> ».

La littérature de l'engagement vise surtout à faire de la propagande politique, à provoquer des controverses religieuses, des débats sociaux ou politiques et à dévoiler une certaine forme d'art social. Par exemple, les écrivains et philosophes des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle, considéraient que leur rôle était celui de pédagogues devant éclairer le peuple et ses opinions par leurs écrits. Aussi, au XIX<sup>e</sup> siècle, la France connut un regain d'engagement social et politique par la littérature au moment de l'Affaire Dreyfus. D'ailleurs, un excellent exemple de texte littéraire qui a suscité la controverse à cette époque est *J'accuse* d'Émile Zola.

Dans tous les cas, l'engagement se justifie par le désir de lutter contre des forces considérées comme négatives. L'homme s'engage, de tout temps, pour conquérir la liberté – qu'elle soit créatrice ou de survie. Il importe de garder à l'esprit que toute œuvre littéraire est à quelque degré engagée, au sens où elle propose une certaine vision du monde et donne forme et sens au réel.

### *Jean-Paul Sartre et la littérature engagée*

La littérature engagée désigne la doctrine défendue à partir de 1945 par l'équipe des *Temps modernes* (dont les principaux acteurs étaient Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir). Avec la Libération, en 1945, l'expression « littérature engagée », lancée par Sartre, se trouve au centre des enjeux littéraires. C'est dans l'essai *Qu'est-ce que la littérature ?* (1948) que Sartre a clairement théorisé cette doctrine littéraire. En fait, la théorie de la littérature engagée postule que l'écrivain participe pleinement au monde social auquel il appartient et doit, par conséquent, intervenir par ses œuvres dans les débats de son temps. Son émergence manifeste la tension entre l'autonomie de la création littéraire et la participation de l'écrivain aux luttes sociales.

La question de la littérature engagée est apparue à un moment où la relation entre le littéraire et le politique était pratiquement neutre. Quand s'est instauré l'idéal d'un « art pur », c'est-à-dire que s'est esquissée, pour la littérature, la possibilité d'exister, fonctionnellement et symboliquement, en dehors des conflits de la société, s'est posée la question de l'engagement qui représente une position exactement inverse : à une littérature qui a elle-même sa propre fin et conçue comme infinie gratuité, s'oppose une littérature désireuse de briser la clôture du champ et de se mettre au service d'une cause.

L'engagement sartrien repose donc sur la conviction que la littérature – du moins la prose – est, en son fond, communication et échange. Pour l'écrivain engagé, écrire revient à poser un acte public dans lequel il engage toute sa responsabilité (rapport entre littérature et monde/société). Il écrit pour son époque, en misant sur sa volonté de rejoindre les hommes et de prendre part aux débats de son présent. L'écrivain, comme l'artiste, doit s'engager dans son présent. Bref, dès qu'il écrit, l'auteur est engagé et déterminé ; il s'adresse à tel public et utilise tel langage. Donc, l'écrivain ne peut que s'engager à fond avec son temps.

La théorie sartrienne de la littérature engagée repose principalement sur la thématique de la responsabilité. Sartre défend le principe que l'être humain est engagé dès qu'il participe à un acte (physique ou moral) et, à partir du moment où il s'engage dans cet acte, il en est pleinement responsable et ne peut éviter d'assumer cette pleine responsabilité de l'acte pour lequel il s'est engagé. En conséquence, s'engager, c'est faire le choix d'assumer jusqu'au bout cet engagement. Tout être humain qui refuse d'assumer son entière responsabilité est un être non récupérable, destiné à une non-existence. En somme, quand nous nous engageons dans un processus, nous devons l'assumer jusqu'au bout.

Or, pour Sartre, le langage est un instrument, une sorte d'outil : « L'écrivain a choisi de dévoiler le monde et singulièrement l'homme aux autres hommes pour que ceux-ci prennent en face de l'objet ainsi mis à nu leur entière responsabilité<sup>4</sup> ». Pour lui, l'écriture est la plaque tournante d'une existence autant que d'une œuvre : « L'écrivain "engagé" sait que la parole est action : il sait que dévoiler c'est changer et qu'on ne peut dévoiler qu'en projetant de changer<sup>5</sup> ». Bref, pour Sartre, écrire est un « acte », car dire les choses, c'est vouloir les changer : parler ou écrire, c'est agir sur le monde.

Le texte engagé, c'est donc avant tout l'engagement de l'écrivain au sens où il met l'ensemble des valeurs auxquelles il croit et par lesquelles il se définit : la production de la littérature engagée est donc considérée comme un acte et l'écrivain en assume la responsabilité entière.

## Jean-Paul Sartre Qu'est-ce que la littérature ?



fi-cassin

### Changer les choses en agissant sur le monde

#### *Les composantes de la littérature engagée*

La littérature engagée présente deux grands postulats fondamentaux. D'abord, dans l'écriture, la visée esthétique est indissociable d'un projet éthique, ce qui fonde à la fois la liberté et la responsabilité de l'écrivain. Aussi, Sartre a la

conviction que toute œuvre littéraire est une prise de position (politique, morale, philosophique) et que l'écrivain engagé « doit prendre la conscience la plus lucide et la plus entière d'être embarqué, c'est-à-dire lorsqu'il fait passer pour lui et pour les autres l'engagement de la spontanéité immédiate au réfléchi<sup>6</sup> ».

*Avec la Libération,  
en 1945, l'expression  
« littérature engagée »,  
lancée par Sartre,  
se trouve au centre des  
enjeux littéraires.*



De toute évidence, les rapports entre littérature et société sont très étroits dans ce contexte-ci. En effet, l'engagement se mesure selon la fonction que la société attribue à la littérature et le rôle que cette dernière entend y jouer. En réalité, la littérature engagée s'est conçue comme une tentative de rapprochement entre le littéraire et le grand public (la masse) ; on y décide volontairement d'exclure la conception d'une littérature destinée à une élite. La littérature engagée cherche donc à établir une relation d'échange entre auteur et lecteur. Nous pourrions ajouter que « la littérature engagée se caractérise donc par le fait qu'elle inscrit explicitement au cœur du texte l'image du destinataire qu'elle s'est choisie, ouvrant de la sorte l'espace d'une réflexion centrée sur la problématique de la réception<sup>7</sup> ». Bref, en déterminant son public, l'écrivain engagé situe son œuvre socialement : « C'est en choisissant son lecteur que l'écrivain décide de son sujet<sup>8</sup> ».

Nous pouvons affirmer que la *littérature engagée* désigne une pratique littéraire associée étroitement à la politique, aux débats qu'elle génère et aux combats qu'elle implique. Cependant, la doctrine sartrienne défend aussi l'idée que l'écrivain ne peut que se savoir et se vouloir engagé ; il doit faire prendre conscience aux hommes de leurs « situations » (sociales ou politiques) et les appeler à assumer leur liberté. De là, une question se pose : pourquoi l'espèce humaine semble-t-elle irrévocablement engagée ? En fait, nous pourrions postuler que l'espèce humaine est engagée dans le but de conquérir la liberté. D'ailleurs, Sartre ne voit dans l'écriture qu'un instrument de libération.

### Les buts et les fonctions de la littérature engagée

La littérature engagée est une littérature sociale qui a pour principale visée de rejoindre les hommes et de les ouvrir à de nouvelles visions du monde. En prenant part aux débats sociaux et politiques qu'elle génère, en étant une littérature du présent, qui écrit sur son époque, elle a la volonté de rejoindre les hommes. En fait, il y a un important effort pour établir une relation d'échange entre l'œuvre, l'auteur et le lecteur. C'est la conséquence du désir profond de l'auteur de changer les choses en agissant sur le monde.

Pour Sartre, la littérature n'est pas considérée comme un moyen, mais comme une fin inconditionnée. Il faut que l'écrivain prenne les armes, car « la littérature jette dans la bataille ; écrire c'est une certaine façon de vouloir la liberté ; si vous avez commencé, de gré ou de force vous êtes engagé<sup>9</sup> ». Il est clair que tout repose sur l'écrivain, dans ce rapport entre l'œuvre, le public et l'engagement.

Ainsi, la fonction de l'écrivain engagé « est de faire en sorte que nul ne puisse ignorer le monde et que nul ne s'en puisse dire innocent<sup>10</sup> ». L'écrivain dévoile le monde, dans un but de changement car, pour Sartre, dévoiler c'est changer et on ne peut dévoiler qu'en projetant de changer. D'ailleurs, ce dernier postule que l'écrivain projette. Il ne fait aucune prédiction, mais il se fie à son imaginaire, à ses quêtes et il puise dans son désir inassouvi de liberté. La conviction de Sartre est claire : « l'écrivain, homme libre s'adressant à des hommes libres, n'a qu'un seul sujet : la liberté<sup>11</sup> ».

En définitive, la lecture et l'écriture d'œuvres engagées sont considérées comme des droits de l'homme et, surtout, comme des moyens de communiquer avec l'Autre, en récupérant « ce monde-ci en le donnant à voir tel qu'il est, mais comme s'il avait sa source dans la liberté humaine<sup>12</sup> ». En fait, pour Sartre, l'auteur est en situation, comme tous les autres hommes. Il prétend que « le livre n'est pas, comme l'outil, un moyen en vue d'une fin quelconque : il se propose comme fin à la liberté du lecteur<sup>13</sup> ».

L'écrivain engagé parle de son époque, assume toute responsabilité, requiert la liberté de tous les hommes, dévoile le monde tel qu'il est, cherche à communiquer avec l'altérité. En somme, par sa littérature, l'écrivain engagé est en situation, c'est-à-dire qu'il représente la place d'un individu par rapport à ses déterminations sociales, sa relation avec autrui et son projet. De fait, il participe aux débats politiques et sociaux qu'elle génère, il a la volonté de rejoindre les hommes, il cherche à répondre à une difficulté immédiate et il a un désir profond de changer les choses en agissant sur le monde. C'est pourquoi la littérature engagée n'est pas considérée comme un moyen, mais comme une fin inconditionnée.

\* Doctorante, Sciences de l'Éducation, Université de Montréal

### Notes

- 1 Benoit Denis, *Littérature et engagement : de Pascal à Sartre*, Paris, Seuil (Points), 2000.
- 2 Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- 3 Alexandre Beauséjour, *Littérature et engagement*, Paris, Hachette (Thèmes et parcours littéraires), 1975.
- 4 Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard (Idées), 1948, p. 31.
- 5 *Ibid.*, p. 29.
- 6 *Ibid.*, p. 98.
- 7 Denis, *op. cit.*, p. 58.
- 8 Sartre, *op. cit.*, p. 92.
- 9 *Ibid.*, p. 82.
- 10 *Ibid.*, p. 31.
- 11 *Ibid.*, p. 81.
- 12 *Ibid.*, p. 73.
- 13 *Ibid.*, p. 60.